Toulouse le 2 juin 2025

Objet : Actualités sociales

Ouest France mercredi 28 mai 2025 *(annexe)*

1 – Patrick Moyon (Journaliste) : Redonner sa place au soin

Aucun autre texte ne suscite de questions aussi vertigineuses. Il touche à l'intime et, pour les croyants, au secret de l'âme. « Aux forces de l'esprit » disait le président François Mitterrand. On ne peut l'aborder qu'avec « la main qui tremble » reconnaissait, en 2022, Jean-François Delfraissy, Président du Comité National d'Ethique.

Le débat mérite d'être poursuivi. La loi ne peut pas tout, et notamment prévoir l'ensemble des situations, tant chaque vie est singulière. « Comment par ailleurs, parler d'une loi de liberté quand un français sur deux est encore privé d'accès aux soins palliatifs ? » s'interroge Dominique Potier, député PS. Une vingtaine de départements n'y ont pas accès.

Dans un monde tendu vers la performance technique, ce nouveau droit interroge aussi les français sur notre rapport à la fragilité, au handicap. Quelle place donnons-nous à la main tendue, celle que rassure et console ? Pas seulement à l'ultime instant mais tout au long de la vie. « Soigner, c'est donner un sens, et par là, restaurer une continuité brisée, celle de son existence ainsi que le lien avec les autres et avec le monde », observe la philosophe Claire Marin. Soigner, c'est nous resituer dans une communauté humaine. Jusqu'à l'ultime instant, nous restons des êtres relationnels.

Certains souhaiteraient ouvrir ce droit de façon plus large encore. Professeur d'éthique de la Santé aux Pays Bas, Théo Bauer parle « d'un basculement culturel silencieux » en évoquant la courbe de progression des demandes d'euthanasie dans son pays. Comme si nos sociétés ne savaient plus assez faire confiance à la vie. C'est cela aussi qui doit nous interroger.

2 - Michel Urvoy (journaliste) : « Taxer les retraités : une idée irréfléchie »

L'Etat est aux abois et a besoin d'argent. L'idée de taxer les retraités permet de remettre les choses en perspective.

D'abord, la retraite est très inférieure – d'environ 40% - au dernier salaire : plus de 13ème mois, de prime, ni de participation aux résultats, plus de comité, de restaurant d'entreprise ….

Depuis 1993 (Edouard Balladur), elle n'est plus basée sur la dernière paie, mai sur la moyenne des 25 meilleures années, dans le privé. La transition peut être brutale, c'était la raison de l'abattement de 10% instauré en 1978 (Raymond Barre).

Ensuite, la revalorisation des retraites ne suit pas l'inflation. Les prix grimpent d'un tiers plus vite que les pensions.

Enfin : il ne faut pas oublier l'augmentation en 2017 (Edouard Philippe) de la CSG pour tous les retraités supérieures à 14375€, ni la fiscalisation (Jean-Marc Ayrault) du surcroît de retraite pour familles nombreuses, non imposées jusqu'alors.

Le tout : représente l'équivalant de plusieurs mois perdus au fil des années et c'est là que revient la petite musique : mais enfin, les retraités n'ont pas les mêmes besoins, pas les mêmes dépenses !....

PRIMO : ce serait une curieuse innovation de rémunérer quelqu'un en fonction de ses besoins supposés et non en fonction de son travail, de ses droits, ou des contrats qu'il a souscrit.

SECUNDO : Les retraités ont des besoins. Tous ne sont pas propriétaires, beaucoup doivent adapter leur logement au maintien à domicile ou payer des dépenses de santé croissantes. Certains financent l'EHPAD pour leurs aînés ou secourent un enfant confronté à un accident de la vie.

TERTIO : Sans leur engagement bénévole, un très grand nombre d'associations qui font qu'une société tient le coup, disparaîtraient. Ils y consacrent un temps considérable et supportent des frais que la collectivité est bien heureuse de ne pas avoir à supporter. Le Bénévolat devrait être reconnu pour son rôle d'amortisseur social. Il contribue au combat contre la solitude et au maintien en bonne santé du retraité lui-même.

Le problème n'est pas de taxer les retraités mais de trouver des formes de reconnaissances pour les encourager à aider, à transmettre leurs expériences, leurs talents, leurs passions.

Francis De Block